

**FEUILLE DE ROUTE
2017·2020**

pdu
Île-de-France

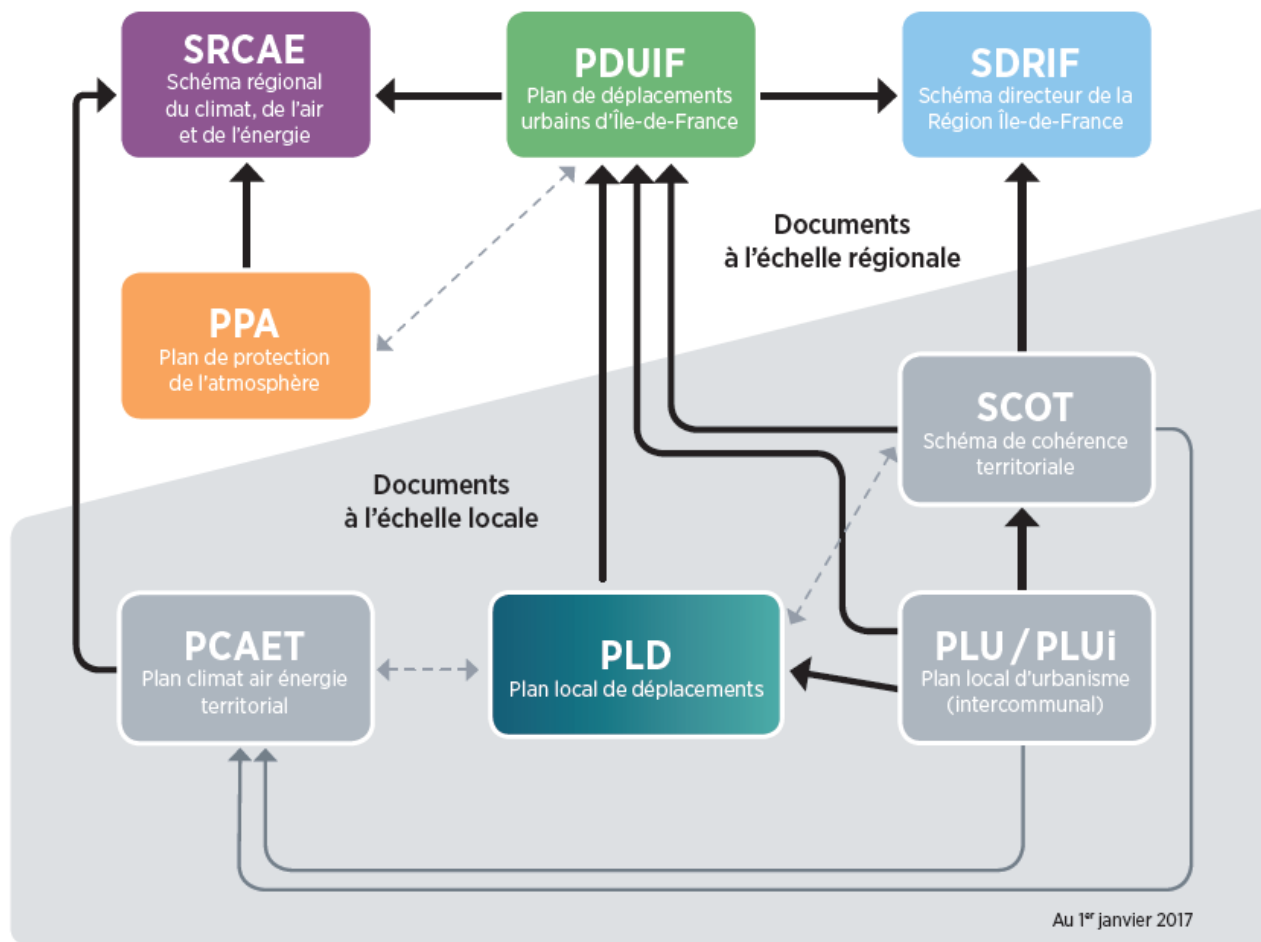
Rencontre départementale de la CYTé – La mobilité durable

15 janvier 2019

Anne Salonia
Île-de-France Mobilités
Responsable du Département Etudes et PDUIF



La planification des politiques aménagement / mobilité / environnement en Île-de-France



→ Est compatible avec

→ Prend en compte

← - - - Cohérence à assurer
(pas de lien réglementaire)

■ Document établi par la Région et l'État

■ Document établi par la Région

■ Document établi par l'État

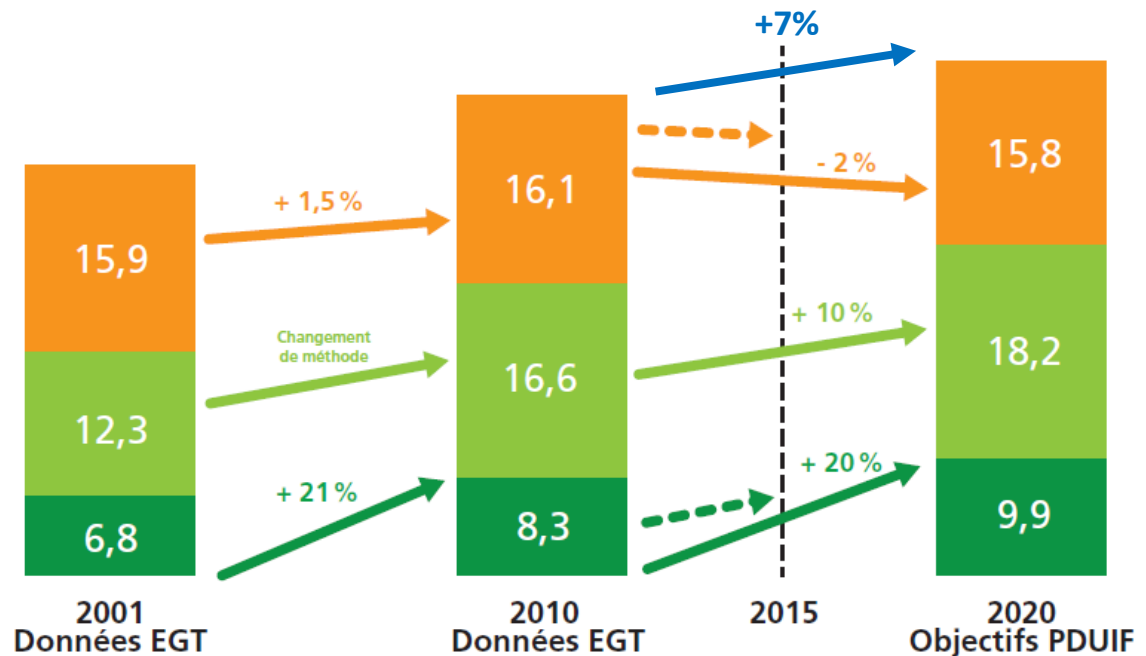
■ Document établi par les communes, les EPCI, les EPT ou la Métropole du Grand Paris

■ Document établi par les EPCI, les EPT ou des syndicats mixtes

Des objectifs de mobilité atteignables à 2020

Evolution des déplacements quotidiens

- **Les actions inscrites au PDUIF visent d'ici à 2020**
 - augmenter fortement l'usage des transports collectifs (+20 %) et des modes actifs (+10%)
 - diminuer le trafic routier (-2%)
- **pour répondre aux objectifs environnementaux**
- **dans un contexte de croissance des déplacements**



■ Transports collectifs ■ Modes actifs ■ Modes individuels motorisés

---> Tendence estimée à partir des comptages de trafic

En millions de déplacements par jour

LE PDUIF : une stratégie qui se décline en 9 défis

Le PDUIF doit assurer un équilibre durable

- 1 Construire une ville plus favorable aux déplacements à pied, à vélo et en transports collectifs
- 2 Rendre les transports collectifs plus attractifs
- 3 Redonner à la marche de l'importance dans la chaîne de déplacement
- 4 Donner un nouveau souffle à la pratique du vélo
- 5 Agir sur les conditions d'usage des modes individuels motorisés
- 6 Rendre accessible l'ensemble de la chaîne de déplacement
- 7 Rationnaliser l'organisation des flux de marchandises et favoriser l'usage de la voie d'eau et du train
- 8 Construire un système de gouvernance qui responsabilise les acteurs dans la mise en œuvre du PDUIF
- 9 Faire des Franciliens des acteurs responsables de leurs déplacements

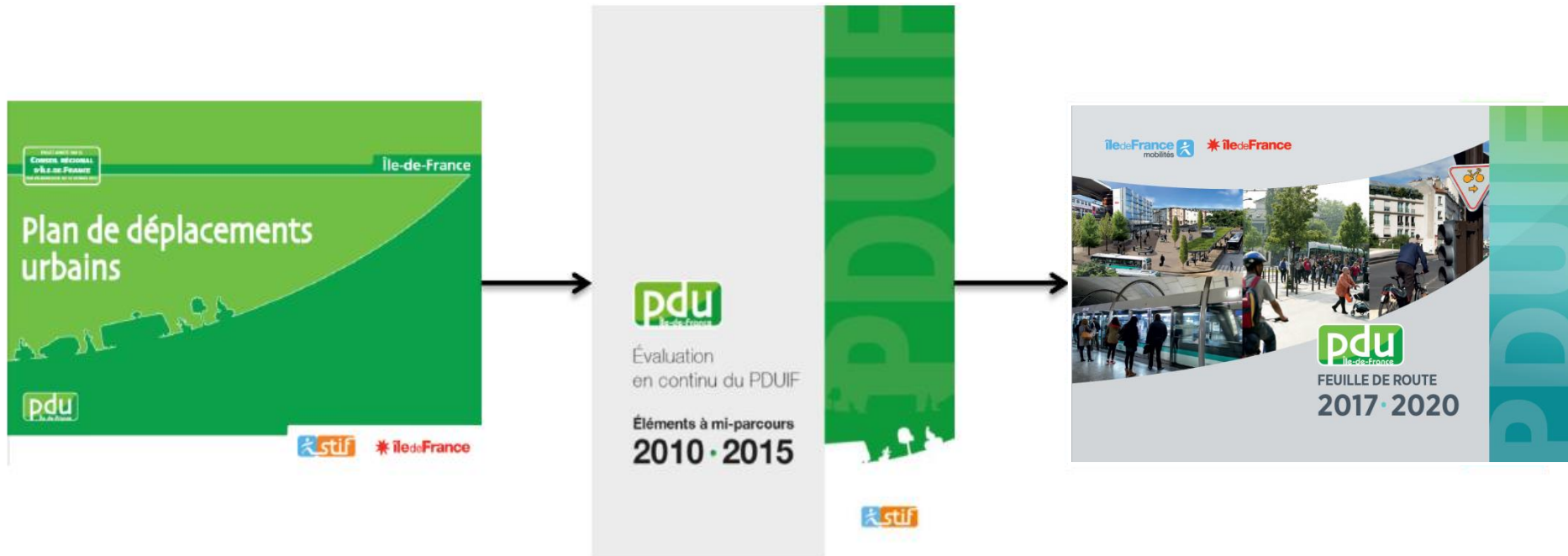


La plupart des actions du PDUIF sont des **recommandations**.

Quatre sont des **prescriptions**, dont deux qui doivent trouver leur traduction dans les dispositions du règlement des PLU concernant le stationnement.

■ Objectifs

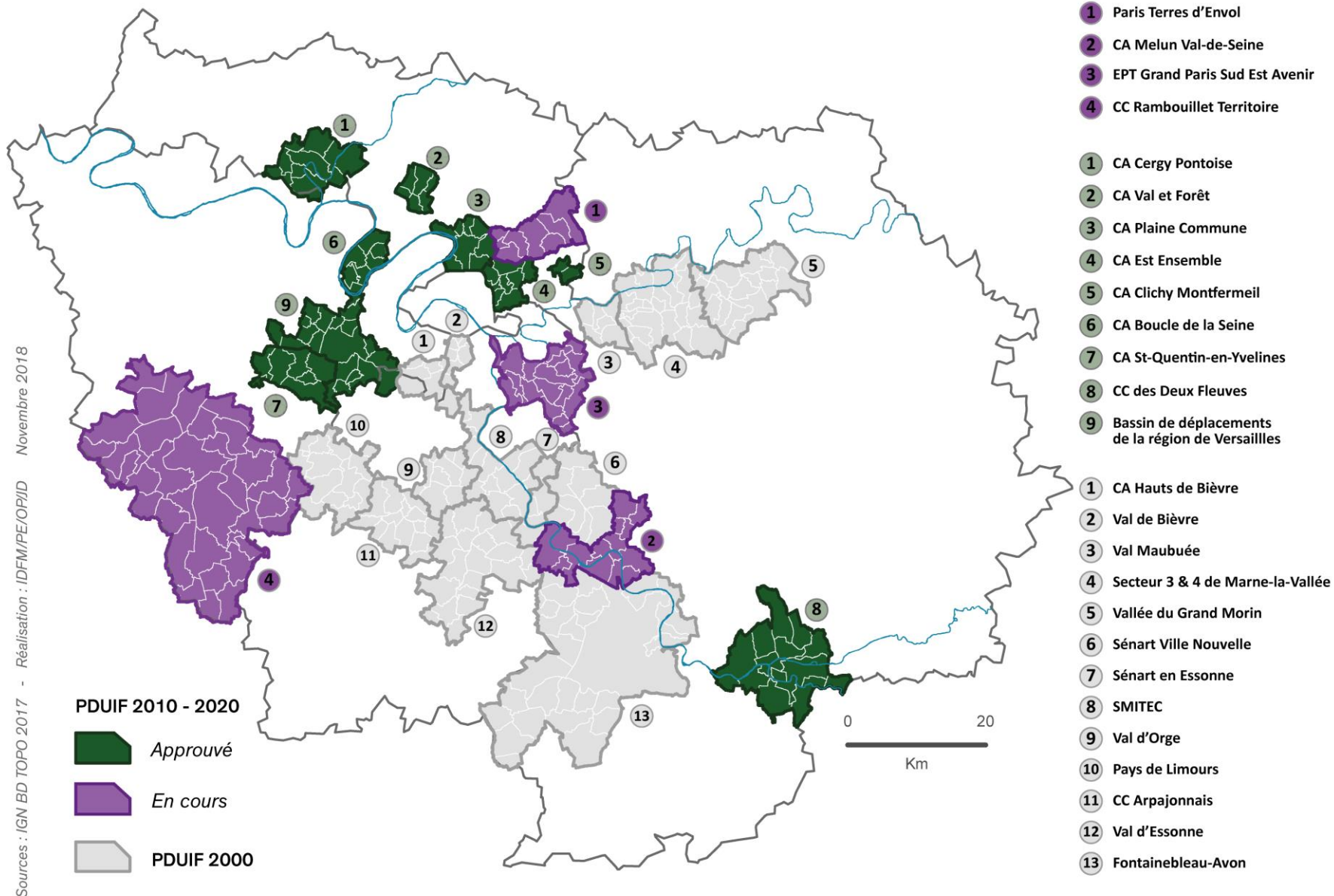
- Renforcer les actions du PDUIF au vu du bilan à mi-parcours
 - Intégrer la Révolution des transports (nouvelles politiques d'Île-de-France Mobilités et de la Région Île-de-France)
 - Préparer l'avenir
- Une concertation au travers de 8 séminaires départementaux en mars et avril 2017
 - Feuille de route approuvée le 3 octobre 2017 par le conseil d'Île-de-France Mobilités



- **Le Code des transports (articles L. 1214-30 à 1214-34) prévoit la possibilité d'élaborer des Plans locaux de déplacements (PLD) qui détaillent et précisent le contenu du PDUIF à l'échelle locale.**
 - Élaborés à l'initiative d'un EPCI / EPT ou d'un syndicat mixte
 - Île-de-France Mobilités, Région, Départements et services de l'Etat associés à leur élaboration

- **Objectif : proposer un plan d'action à 5 ans**
 - Concret
 - Adapté au territoire
 - Avec des financements identifiés
 - Centré prioritairement sur des actions relevant de la compétence de l'EPCI / EPT et des communes

Les PLD approuvés ou en cours d'élaboration



- **Financement des études de PLD**
 - Île-de-France Mobilités : 25 % du montant total des études, dans la limite d'un budget total des études correspondant à 1,52 euros HT par habitant
 - Région : 50 % du reste à charge pour la collectivité

- **Accompagnement technique des études**
 - Publication d'un guide technique pour l'élaboration des PLD
 - Participation aux réunions techniques et comité de pilotage

- **Avis formel d'Île-de-France Mobilités en tant que personne publique associée**



Quelques exemples de mesures possibles pour relever le défi de la transition énergétique dans les territoires périurbains et ruraux

Mesures en faveur des modes actifs dans les bourgs et villages

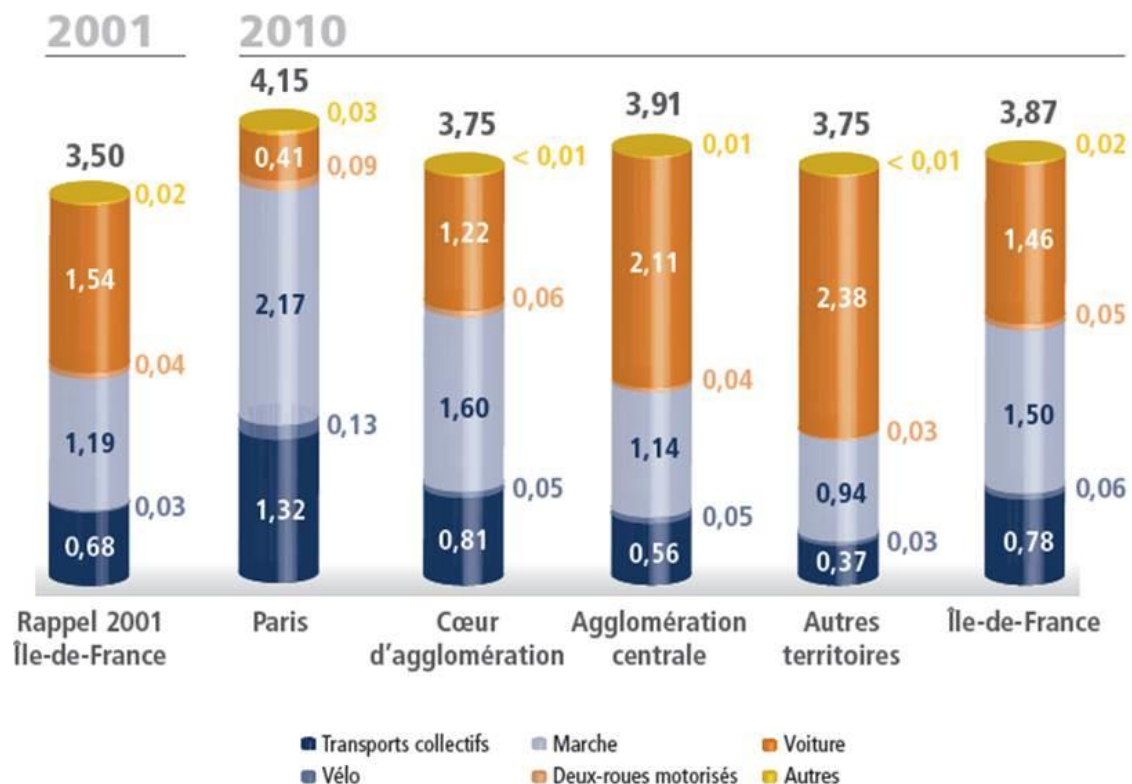
- aménagements cyclables, zones apaisées (type zones de rencontre)...

Offre de transports collectifs

- amélioration des radiales ferroviaires : renouvellement du matériel roulant, schémas directeurs pour améliorer la régularité des lignes
- solutions de transport à la demande TAD (label Flexigo délivré par Île-de-France Mobilités)

Développement du covoiturage

Nombre de déplacements par personne et par jour selon le lieu de résidence



**FEUILLE DE ROUTE
2017·2020**

pdu
Île-de-France

Merci de votre attention !

**FEUILLE DE ROUTE
2017·2020**

pdu
Île-de-France

pduif.fr

omnil

Observatoire de la mobilité en Île-de-France

omnil.fr

